

ÉDITORIAL

L'APS (ACTIVITÉ PHYSIQUE ET SPORTIVE) - L'AFFAIRE DE TOUS...



Dr Philippe Bouchand, élu à l'Union Régionale des Professionnels de Santé Médecins Libéraux de la Nouvelle Aquitaine (URPS-ml NA)

L'implication des médecins dans une incitation forte (jusqu'à la prescription) à la pratique d'activités physiques ou sportives peut paraître surprenante. Mais à y regarder de plus près, cet engagement est naturel et la suite logique d'une évolution des pratiques. De tous temps le médecin, dans ce « colloque singulier » qui le lie à son patient, a prodigué à ce dernier des conseils : prendre bien ses médicaments ; respecter une hygiène de vie et un équilibre alimentaire ; bouger ou pratiquer une activité physique ou sportive...

La propension à être « conseiller » plutôt que « guérisseur » a nettement augmenté ces dernières années avec les deux phénomènes indissociables que sont le vieillissement de la population et l'explosion des maladies chroniques, qu'elles fussent cardiovasculaires (HTA¹ - artérite - pathologie coronarienne), métaboliques (obésité - surpoids - diabète), pulmonaires (BPCO²), rhumatologiques (arthrose) ou cancéreuses, pour lesquelles l'accompagnement prend le pas sur le curatif. Pour ces maladies chroniques, l'activité physique constitue le meilleur traitement préventif et demeure un des éléments de leur prise en charge.

Dans le cas du cancer et en particulier du cancer du sein, ceux du côlon et de la prostate, les études montrent l'impact de la pratique d'APS : diminution du risque global, diminution du risque de récurrence et augmentation de la qualité de vie. Il est d'ailleurs bon de rappeler ici qu'il n'existe aucun article dans la vaste littérature mondiale ne démontrant pas le lien positif entre APS et santé.

Le conseil du médecin vaut ce qu'il vaut (précis ou pas ; directif ou pas ; entendu ou pas ; applicable ou pas...), mais pour renforcer l'impact (et donc l'observance) du message, il nous a vite semblé évident (nous sommes en 2012) qu'il fallait être plus incitatif dans notre conseil et proposer une prescription.

Dans le cadre de ses activités, l'URPS-ml Poitou-Charentes a donc lancé un travail de réflexion autour du « sport santé » après s'être posé deux questions préliminaires :

- L'incitation « forte » à la pratique d'APS est-elle du ressort du corps médical ?
- Si oui, quelle peut être ou quelle doit être la plus-value ? Et comment la mettre en place en pratique ?

Comme dans tout projet, l'intelligence veut que l'on parte d'un état des lieux des différents protagonistes :

- Des patients tout d'abord : nous connaissons la corrélation APS et Santé ainsi que notre environnement territorial (sur nos bassins d'activités).
- Des médecins d'autre part : nous nous sommes basés sur d'une part une étude réalisée en 2009 (Baromètre Inpes³) et sur un questionnaire auprès des élus et une enquête auprès d'un échantillon de 300 médecins libéraux de la région Poitou-Charentes (étude ORS-URPS⁴). Ces études mettent en évidence que si la majorité des médecins généralistes interrogés se déclarent sensibilisés ou préoccupés par l'APS chez leurs patients, ils sont demandeurs d'outils d'information (voir de formation), d'accompagnement et de visibilité sur l'offre.

¹ Hypertension artérielle

² Broncho-pneumopathie chronique obstructive

³ Gautier A., dir. Baromètre santé médecins généralistes 2009. Saint-Denis : Inpes, coll. Baromètres santé, 2011 : 266 p.

⁴ ORS Poitou-Charentes, URPS-ml Poitou-Charentes. Les médecins généralistes en Poitou-Charentes : promotion et prescription de l'activité physique. Panel d'observation des pratiques et conditions d'exercice en médecine générale. Juin 2016. N° 3. 4 p.

À vos agendas !

- [Recherche interventionnelle en promotion de la santé](#), ARS Normandie, 5 janvier 2017, Caen
- [Conférence nationale sur la promotion de la santé](#), « La promotion de la santé, ça marche ! », 17 janvier 2017, Suisse
- [Journées de l'Association française d'étude et de recherche sur l'obésité](#), du 18 au 19 janvier 2017, Toulouse

Avec le concours de la DRDJSCS Auvergne Rhône-Alpes



MINISTÈRE
DE LA VILLE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DU SPORT

UdA | Université d'Auvergne
Faculté de Médecine



D'autres régions ont réalisées de telles enquêtes, ainsi que certaines mutuelles d'assurance complémentaire : toutes sont en concordance (sensibilisation des professionnels et demande de structure « ressource »)⁵.

L'implication du corps médical est graduée en fonction des différentes catégories de population cible. Autant le médecin a un rôle modeste dans l'initiation à la pratique d'un sport (la promotion étant très bien assurée par le monde du sport et les autorités compétentes en la matière aidés par les médias, le praticien a principalement un rôle de transfert et d'amplification du message pour les sujets sains physiquement inactifs et sédentaires.), autant pour d'autres catégories d'utilisateurs de la santé, le praticien a un devoir, une responsabilité et une obligation de santé publique dans son incitation qui se traduit par une prescription (sujets à facteurs de risque ou présentant une maladie chronique).

L'évolution de la sensibilisation ces dernières années a bénéficié de plusieurs éléments facilitant :

- La multiplication des expérimentations locales.
- La création de certains événements comme le « Congrès Européen des villes sport santé » en 2015 à Strasbourg ou les sessions spécialisées dans les congrès des Sociétés Savantes (Journée du GERS⁶ de la Société française de cardiologie ; Forum « exercice cœur et prévention » ; Congrès de la Société Française de Médecine de l'Exercice et du Sport...).
- Et l'amendement de mars 2016 présenté par le député Mme Valérie Fourneyron dans le cadre de la loi de Santé qui a été largement médiatisé.

Nous n'allons pas dans ce propos et ce format éditorial passer en revue de façon exhaustive les nombreux aspects techniques d'un dossier de modélisation du « sport sur ordonnance » mais juste insister sur quelques points importants garant de l'efficacité et de la pérennisation d'une telle opération :

- Au centre du dispositif, le binôme médecin-professionnel de l'activité physique adaptée : le premier doit pouvoir identifier rapidement et facilement le patient cible. Le deuxième prend en charge le patient en faisant un bilan de la pratique d'APS et en réalisant une évaluation de la capacité physique à suivre le programme, puis en adressant le patient à la structure ressource.
- Notons au passage que chaque acteur est lié par une charte qualité, garantissant la lisibilité, la transparence et la traçabilité du parcours de soins, la sécurité pour le patient, la qualité du programme quel que soit l'endroit, sans oublier la référence aux bonnes pratiques médicales et l'adhésion aux recommandations scientifiques.
- Autour du binôme fonctionnel, la structure de gestion et de gouvernance doit être composée impérativement d'un représentant de chaque acteur concerné et en aucun cas l'un des acteurs (question morale et de conflit d'intérêt). Je citerai sans rentrer dans les détails, les patients et associations de patients, les professionnels de santé, les financeurs publics ou privés, les collectivités territoriales et les agences de l'État, les caisses et les mutuelles, le monde universitaire (de la médecine et du sport notamment), le monde du sport. Un problème de santé publique requiert la participation et la collaboration de tous, chacun ayant son rôle et sa spécificité.
- Les professionnels de santé : un patient chronique ne voit en moyenne le spécialiste libéral ou hospitalier qu'une fois par an, alors qu'il rencontre son médecin traitant et les autres professionnels de santé (tous organisés en structures officielles) plusieurs fois. Le message passera d'autant mieux si tous les acteurs médicaux sont « proactifs » et coordonnés.
- Les médecins libéraux : ceux-ci ont deux structures représentatives officielles : le Conseil de l'Ordre et l'URPS-ml, cette dernière ayant été mise en place par le législateur (loi HPST⁷ 2004) et représentant tous les médecins libéraux répartis sur le territoire. Les médecins élus par leurs pairs peuvent accompagner leurs confrères dans cette mission de promotion de l'activité physique santé sous plusieurs formes : sensibilisation, formation, diffusion de l'information, évaluation... De plus, les différentes URPS (au nombre de dix, représentant l'ensemble des professionnels de santé) collaborent depuis des années sur des actions ou des thèmes de réflexion commune.

Le saviez-vous ?

- L'Onaps est présent sur la toile avec un site : www.onaps.fr, un compte twitter [@Onaps_officiel](https://twitter.com/Onaps_officiel) et une chaîne You Tube !
- L'Onaps est partenaire de Pratiques en santé et rédige des articles pour la lettre d'information, à consulter [ici](#)



• Nos patients : certains patients porteurs d'une pathologie chronique sont très bien pris en charge par des structures de phase II. Cette catégorie de patients n'est donc pas notre cible. A contrario d'autres patients sortis des structures ci-avant citées ou les patients porteurs d'autres maladies chroniques (autres que les maladies cardiovasculaires) ou les patients n'ayant aucune activité physique sont à prendre en charge. L'objectif idéal de les amener à la pratique du sport est souvent totalement utopique : le passage par la redécouverte du corps en mouvement est un préalable indispensable car souvent, ils sont enfermés dans des représentations des activités physiques et sportives particulières ou prisonniers de conditions personnelles ou locales peu favorables. L'étude des facteurs de blocage et donc de changement devient une préoccupation prégnante.

L'Onaps, par l'objet de ses missions, nous paraît être un partenaire privilégié. En effet nous commençons à connaître depuis quelques années les effets délétères de l'inactivité physique et de la sédentarité sur la santé et quand on regarde les tableaux, les chiffres sont effrayants.

⁵ ORS Pays de la Loire, URPS-ml Pays de la Loire. (2016). Attitudes et pratiques des médecins généralistes en matière de promotion et de prescription de l'activité physique dans les Pays de la Loire. n° 13. Panel d'observation des pratiques et des conditions d'exercice en médecine générale. 8 p.

⁶ Groupe Exercice Réadaptation Sport

⁷ Loi Hôpital, patients, santé et territoire

L'Onaps, centre ressource de référence, peut nous permettre de sensibiliser encore plus « nos » médecins et d'apporter notre contribution à la lutte contre ce véritable fléau de santé publique, là aussi en collaboration avec tous les acteurs. Si le corps médical a un rôle à jouer, l'intervention des pouvoirs publics et des autres acteurs est indispensable.

J'émets ici le vœux de la création d'un groupe (informel ou pas) réunissant les différents acteurs (ministère - URPS - Onaps - HAS - Sociétés Savantes...) qui réfléchirait sur la suite à donner à ce travail de promotion médicale des APS.

Lutter contre la sédentarité et faire la promotion des APS constituent de louables efforts mais, à côté, développer une réflexion et une recherche scientifique est nécessaire voire indispensable : nous avons déjà parlé de l'étude des facteurs de changement. Nous pourrions aussi améliorer nos outils de dépistage des populations à risque, pour mieux cibler notre action (par exemple l'évaluation de la capacité physique aérobie et des METS santé) ainsi que nos outils d'évaluation. Et puis, nous sommes toujours en attente de l'inévitable modèle socio-économique, encore à ce jour peu documenté.

L'objectif premier du médecin est la santé de son patient dans le cadre plus global de la santé publique. Quand on interroge, ici ou là, nos patients déjà engagés dans des expérimentations de « sport santé » ou d'« activités physique santé », la majorité d'entre eux citent les mêmes conclusions :

- reprise de la confiance en eux (« je suis capable de faire », « je suis capable de refaire »);
- accompagnement personnalisé (souvent pluri professionnel);
- territorialité (« je peux faire sur place »);
- dimension sociale (« je ressors de chez moi », « je rencontre des gens », « je participe à la vie de la cité »).

Quelle plus belle récompense pour le praticien et « son art de guérir » !

Et quand je repense à une parole d'un patron d'hôpital, il y a des années, à propos de la future explosion des maladies chroniques et du risque cardio-vasculaire et de la difficulté de prise en charge :

« Vous n'aurez qu'à leur prescrire du sport » ...

« Chiche... »

LA PAROLE EST DONNÉE À... JACQUES BIGOT



Crédit photo : Jacques Bigot

Ce mois-ci, rencontre avec **Jacques Bigot**, nouvellement nommé responsable du Pôle ressources national Sport Santé Bien-être, implanté à Vichy.

Quelles sont les missions du Pôle ressources national Sport Santé Bien-être (PRN2SBE) ?

Les missions prioritaires du **PRN2SBE** sont :

- Assurer une veille documentaire de manière à rendre accessible toutes les informations qui concernent le sport santé aux professionnels de la santé et du sport ainsi qu'au grand public.
- Promouvoir et développer les activités physiques et sportives (APS) comme facteur de santé avec plusieurs volets :

- sensibiliser les différents publics sur les bienfaits de la pratique des APS pour la santé, et notamment pour les personnes atteintes de pathologies chroniques non transmissibles ;
- recenser les initiatives prises dans ce domaine ;
- recenser les études qui mettent en évidence les bienfaits de la pratique des APS pour la santé.

Il faut bien sûr communiquer sur toutes ces études et ces initiatives.

- Valoriser les expériences innovantes dans le domaine du sport santé et diffuser les recommandations de bonnes pratiques.
- Promouvoir et accompagner la mise en place de dispositifs partenariaux de coordination régionale et soutenir tous les dispositifs existant en France.

Participer au comité de pilotage du plan national sport santé bien-être.

- Enfin le Pôle a pour mission d'animer un groupe d'experts sur des thématiques précises et bien sûr de collaborer avec l'Onaps.

Tout ceci se réalise en étroite relation avec l'expertise de notre conseillère scientifique, Martine

Duclos (*conseillère scientifique pour le ministère chargé du Sport et présidente du comité scientifique de l'Onaps*).

Justement, comment envisagez-vous la poursuite du partenariat avec l'Onaps ?

Ce partenariat ne doit pas se faire ponctuellement mais s'établir au jour le jour, au long cours. Il s'agit de collaborer régulièrement, témoin l'organisation conjointe d'un colloque dès l'année prochaine. Nous avons comme mission commune de lutter contre la sédentarité et de communiquer autour des bienfaits de l'APS comme facteur de santé.

Publications

- Commission RSE
Sponsora : [Sport et entreprise : quelles réponses aux enjeux de ressources humaines ?](#)
- ORS Poitou-Charentes, URPS-mi Poitou-Charentes : [Les médecins généralistes en Poitou-Charentes : promotion et prescription de l'activité physique](#)
- Institut national de santé publique du Québec : [L'efficacité du marketing social en promotion des saines habitudes de vie](#)

Je reviens sur la création du Pôle, en quoi sa création a-t-elle permis de combler un vide peut être existant dans le monde du sport et de la santé ?

Le Pôle fut créé en 2009, avant la communication conjointe en conseil des ministres de Valérie Fourneyron et Marisol Touraine, et la parution de l'instruction du 24 décembre 2012. Ainsi un des axes de travail du Pôle est de recenser tous les acteurs et dispositifs du sport santé : les fédérations sportives impliquées, les réseaux sport santé bien-être, les plans régionaux sport santé bien-être établis comme le précise l'instruction, entre les agences régionales de santé et les directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale. Le **PRN2SBE** a pour mission de répertorier toutes les structures qui œuvrent pour le sport santé bien-être, toutes les actions conduites au plan national, de manière à pouvoir valoriser les actions innovantes et consolider celles réalisées au plan national.

Je souhaiterais que les structures désirant s'investir dans le sport santé, organiser des manifestations ou mettre en œuvre des actions sur le plan pratique, trouvent au travers du **PRN2SBE**, LA ressource pour les guider et transmettre le relais au plan local.

Actuellement de fortes oppositions existent entre les différents professionnels (enseignants APA, kinésithérapeutes, éducateurs sportifs...) œuvrant dans le monde du sport santé. A mon humble avis, il faut dépasser ces oppositions stériles et construire une dynamique commune en élaborant conjointement des parcours de soins, de santé dans une continuité au service du patient puis du pratiquant, tout en respectant la place et les prérogatives de chacun.

La parution prochaine du décret devrait clarifier la situation.

Pouvez-vous me parler des réalisations/travaux déjà accomplis par le Pôle ressources national Sport Santé Bien-être ?

Le **PRN2SBE** a déjà édité des [fiches thématiques](#) sous la coordination de Martine Duclos, notamment sur :

- « Sport, santé, AP, sédentarité : de quoi parle-t-on ? »,
- « Les APS : une pratique régulière au service de la santé »,
- « Les APS : bénéfices sur la santé des seniors »
- « Les APS : bénéfices sur la santé des jeunes ».

[Suite de l'interview sur www.onaps.fr/publications/la-parole-est-donnee/](http://www.onaps.fr/publications/la-parole-est-donnee/)

Des pastilles vidéo ont également été réalisées sur ces thématiques et un colloque sur le thème « APS : un enjeu pour la santé » a été organisé.

Peut-on visionner ces pastilles vidéo depuis le site internet du Pôle ressources national Sport Santé Bien-être ?

Le site internet du **PRN2SBE** est en projet à l'heure actuelle, mais ces pastilles vidéo sont consultables depuis le [site du ministère](#).

Peut-on consulter les actes du colloque ?

Les interventions sont disponibles sur le [site du Ministère](#).

En attendant le site internet, comment en savoir plus sur le Pôle ?

Il faut patienter encore un peu, l'objectif du Ministère et du **PRN2SBE** est de communiquer par le biais d'une newsletter et de diffuser toutes les informations nécessaires sur le Pôle.

Un regroupement des correspondants sport santé avait été envisagé. Est-ce toujours d'actualité ?

Le **PRN2SBE** a été en « sommeil » avant ma nomination en date du 1^{er} septembre de cette année. La priorité est de communiquer sur la reprise des activités et la nouvelle implantation du Pôle à Vichy. Une de ces missions est de réunir les acteurs du sport santé, pour ce faire, nous envisageons de regrouper les correspondants régionaux, les chefs de projets de réseaux sport santé bien-être, les référents sport santé des fédérations mais je ne peux pas encore à l'heure actuelle vous donner de dates précises.

Il faut nous laisser le temps de mettre en œuvre ces regroupements, de déterminer les objectifs, les méthodes de travail afin qu'une synergie bénéfique à tous les protagonistes du sport santé puisse se mettre en œuvre.

Le **PRN2SBE** ne doit pas être uniquement une structure distillant des informations descendantes. Je souhaite impliquer tous les acteurs du sport santé en leur demandant de bien vouloir nous transmettre en amont leurs événements propres (colloques sport santé, journées sport santé, actions de terrain...) de manière à ce que l'information puisse être relayée par l'intermédiaire du site et /ou de la newsletter.

Besoin d'une séance de rattrapage ?

L'interview de **Mark Tremblay**, Directeur du HALO (Healthy Active Living and Obesity Research) au Children's Hospital of Eastern Ontario Research Institute et Professeur de Pédiatrie à la faculté de médecine de l'Université d'Ottawa est à lire dans son intégralité sur www.onaps.fr/publications/la-parole-est-donnee/

Les actualités publiées sur le site de l'Onaps qu'il ne fallait pas rater :
[Les présentations du colloque de l'Onaps](#)

ACTUALITÉS DE L'ONAPS

Au cœur de l'actualité : Le premier colloque annuel de l'Onaps « La sédentarité dans tous ses états »

La première édition de notre colloque annuel sur le thème de la **sédentarité** a rencontré un vif succès.

Nous tenons à remercier chaleureusement les intervenants, les participants et les prestataires de services pour cette journée. Les présentations des intervenants sont en ligne : www.onaps.fr. Des interviews réalisés lors du colloque (notamment celles de **Valérie Fourneyron** et du **Pr. Jean-François Toussaint**) seront très prochainement publiées sur notre site internet.

Au cœur de l'actualité : Réunion de notre Conseil d'orientation

Le prochain Conseil d'orientation de l'Onaps est fixé au 25 janvier 2017. Les membres du Conseil auront pour tâche de déterminer le programme de travail de l'Onaps pour l'année 2017 et de définir les axes de travail prioritaires. Nous aurons le plaisir d'accueillir deux nouveaux membres représentant la Direction générale de l'enseignement scolaire du Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Au cœur de l'actualité: l'Onaps et le GOPA

Le 6^{ème} congrès international sur l'activité physique et la santé publique, organisé par l'[International Society for Physical Activity and Health](http://www.international-society-for-physical-activity-and-health.org), s'est tenu du 16 au 19 novembre en Thaïlande sur le thème « Une vie active pour tous : des gens actifs, des lieux actifs, des politiques actives ». A cette occasion, l'Onaps a présenté un poster dans la session du [Global Observatory for Physical Activity](http://www.global-observatory-for-physical-activity.org) (GOPA) sur la situation en France.



Au cœur de l'actualité : État des lieux de l'activité physique et de la sédentarité en France

La publication de ce « tableau de bord » est prévue en janvier. Ce document a recensé, centralisé et analysé les principales données existantes sur l'activité physique et sportive et la sédentarité par territoire et populations, issues de grandes bases de données nationales.

Au cœur de l'actualité : Évaluation de 13 projets « Promotion de l'activité physique chez les enfants et adolescents obèses »

Un premier point d'étape avec les porteurs de projets a eu lieu le 8 décembre 2016. La publication de l'évaluation par l'Onaps de cette première année d'actions aura lieu début 2017.

Au cœur de l'actualité : Debout l'info !

Le bulletin trimestriel de l'Onaps abordera les thématiques suivantes pour 2017 :

- Activité physique et sédentarité en milieu professionnel;
- APS et thermalisme;
- Risques et bienfaits du sport;
- APS et sommeil;
- Promotion de l'APS en milieu scolaire.

Au cœur de l'actualité : de multiples colloques et congrès !

• Le sport au travail : état de la recherche

Il s'agissait de la thématique du colloque organisé par l'Université de Strasbourg les 23 et 24 novembre à Strasbourg. L'objectif de ces journées était double : réaliser un état des lieux des connaissances actuelles et permettre le développement de nouvelles recherches.

Jean-Paul Callède, Patrick Fridenson et Benoît Heilbrunn

ont participé aux ateliers et proposé des éléments de réponse aux questions suivantes : « Vers un nouveau paradigme de la performance collective au travail ? », ou encore « Pourquoi un tel décalage entre représentations et réalités ? ».

L'Onaps est intervenu sur la thématique « La marche et le vélo dans le cadre des déplacements domicile-travail, une dimension à prendre en compte dans le champ de l'activité physique en entreprise ».

• Congrès de l'Iraps : Sport et Santé

L'Institut de Recherche en Activité Physique et Santé (Iraps) de la [Fédération française d'éducation physique et de gymnastique volontaire](http://www.federation-francaise-d-education-physique-et-de-gymnastique-volontaire.org) tenait son congrès Sport et Santé le 25 novembre à Lyon. Les enjeux de ce thème ont été abordés par la présidente du Comité scientifique de l'Onaps, Martine Duclos. À noter également la participation du Pr. Toussaint, également membre de notre comité scientifique sur l'évaluation des habitudes de vie de sportifs français.



ACTUALITÉS DE L'ONAPS

Partenaires

- [Pôle Ressources national sport santé bien-être](#)



- [Croms Auvergne](#)



- **SFSE : 7^{ème} congrès national en santé environnement**

Organisé par la [Société Française de Santé et Environnement](#) (SFSE), celui-ci s'est déroulé les 28 et 29 novembre à Strasbourg sur le thème « Qualité de l'air et santé : science et échelles d'action ».

L'Onaps a pour l'occasion travaillé en partenariat avec l'Ademe pour présenter l'étude Cyclopol sur l'exposition des cyclistes pendant les pics de pollution atmosphérique. Cette étude est consultable [ici](#).

Au cœur de l'actualité : La revue Pollution Atmosphérique : Climat, santé, société

Le numéro de décembre de la revue *Pollution atmosphérique* de l'Association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique (APPA) porte sur les interactions entre le climat, la société et la santé et comprend des exemples d'innovations bénéfiques pour la qualité de l'air en Auvergne Rhône-Alpes. Ce numéro est composé de huit grands chapitres. L'Onaps a participé au chapitre « Quand l'innovation technologique s'accompagne d'un volet comportemental ».

Au cœur de l'actualité : Marchons dans nos campagnes

Depuis le mois de septembre, les personnes de plus de 60 ans peuvent bénéficier de séances gratuites de marche ou de découverte de la marche nordique dans différentes villes d'Auvergne. Cette action impulsée par le Croms d'Auvergne (Comité régional des offices municipaux du sport), dans le cadre du contrat local de santé Thiers-Ambert et avec le partenariat du Centre local d'information et de coordination en gérontologie (CLIC) de Thiers, a pour objectif de permettre aux seniors de pratiquer une activité physique mais également de lutter contre l'isolement.

L'Onaps accompagnera ce projet et mènera son évaluation.

Au cœur de l'actualité : Journée Sport Santé Bien-être Auvergne Rhône-Alpes

La journée fut organisée par la DRDJSCS Auvergne-Rhône-Alpes, l'ARS Auvergne Rhône-Alpes, le Pôle Médical Sportif du Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportives de Vichy (CREPS) et l'Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé Rhône-Alpes et s'est tenue le 13 décembre à Saint-Etienne. Martine Duclos s'est exprimée sur le thème « *Activité physique, sédentarité, alimentation et santé : de quoi parle-t-on?* » et Corinne Praznocy, directrice de l'Onaps, a participé à la table ronde consacrée à l'évaluation.

Lors de cette journée, Bruno Chabanas, interne en santé publique ayant rejoint l'Onaps pour plusieurs mois, a fait une présentation de ses travaux concernant la santé des étudiants, illustrés par le poster ci-dessous. Cliquez sur l'image pour l'agrandir !



Observatoire national de l'activité physique et de la sédentarité

Faculté de médecine
Laboratoire de physiologie et de biologie du sport
28 place Henri Dunant
BP38
63 001 Clermont-Ferrand
Cedex 1
Tél : 04 73 17 82 19

Directrice de la publication : Corinne Praznocy
Rédactrice : Charlotte Pascal
ISSN : 2494-565X

Abonnement / Désabonnement

L'adresse de courriel que vous nous avez communiquée reste strictement confidentielle. La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit aux abonnés à la lettre d'information électronique un droit d'accès et de rectification pour les informations les concernant. Ce droit s'exerce auprès de l'Onaps : contact@onaps.fr

Prochaine parution de la newsletter en **février 2017**, avec l'interview de **Jean-Michel Oppert**, professeur de Nutrition à l'Université Pierre et Marie Curie (UPMC) et chef du service de Nutrition de la Pitié-Salpêtrière (AP-HP)